



Conditions générales de vente — Production vidéo

MISE À JOUR · 18 OCTOBRE 2026

Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de régir les relations entre ALKODA ON AIR et ses clients.

Toute commande ou réservation implique l'entière adhésion aux présentes conditions générales de vente, quand bien même des stipulations divergentes ou même contraires pourraient figurer sur les bons de commande du client, sur ses conditions générales d'achat ou sur tout autre document émanant du client.

Définitions

« **ALKODA ON AIR** » désigne Christophe Koclejda, entreprise individuelle, SIRET n° 820 390 409 00010, dont le siège social est situé 25 rue Pradier – 75019 Paris.

« **CLIENT** » désigne toute personne physique majeure ou personne morale sollicitant les services d'ALKODA ON AIR. La personne ou l'entreprise signataire des présentes Conditions Générales de Vente (signature accompagnée de la mention « bon pour accord » sur le devis) se porte garante du paiement de la facture, même si celle-ci doit être établie au nom d'un tiers.

Objet et champ d'application

Le CLIENT est informé des Conditions Générales de Vente sur le devis et peut les consulter à tout moment sur le site internet d'ALKODA ON AIR, à l'adresse <https://alkoda-onair.com/>.

En conséquence, toute commande passée par le CLIENT auprès d'ALKODA ON AIR emporte acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

ALKODA ON AIR propose les prestations suivantes :

- Films vidéo d'entreprise, commerciaux, produits, reportages, interviews, corporate.
- Visites virtuelles en 3D.
- Productions vidéo pour les associations et les artistes, spectacles, concerts, théâtre.
- Tournage et montage vidéo, livraison d'un produit prêt à diffuser.
- Diffusions Internet de vos produits vidéo, création de teasers web.
- Captations aériennes, terrestres et sous-marines.
- Création de bande sonore masterisée.
- Post-production, motion design, web design, colorimétrie.

Droit de publicité

Le CLIENT autorise ALKODA ON AIR à citer son nom et sa dénomination sociale, ainsi que des extraits de productions vidéo, à titre de références pour la promotion commerciale d'ALKODA ON AIR. Le CLIENT peut s'y opposer par simple courrier adressé au prestataire.

Commande

À la suite d'un premier contact, ALKODA ON AIR proposera au CLIENT un devis précisant les points suivants :

- La durée de l'intervention, le lieu, la date et l'horaire.

- Une analyse des besoins du CLIENT, un projet correspondant à ses attentes, une explication des offres et du déroulement de la prestation.
- Les différentes options discutées entre le CLIENT et ALKODA ON AIR.
- Les scènes, lieux et personnes à filmer (ou non), avec leur consentement (droit à l'image).
- Le prix et le délai prévisionnel de la prestation, si le CLIENT a une date butoir de rendu.
- D'une manière générale, tout autre sujet discuté auparavant entre le CLIENT et ALKODA ON AIR.

Sauf mention contraire, les termes et tarifs de l'offre sont valables 30 jours suivant l'envoi du devis par courriel.

La commande devient définitive dès réception du bon de commande daté et signé, ainsi que de l'acompte prévu à l'article « Conditions de paiement ». Les mentions particulières ajoutées par le CLIENT ne deviennent contractuelles qu'après accord signé d'ALKODA ON AIR.

Les prix des services sont ceux détaillés dans les devis ou contrats acceptés par le CLIENT. Ils sont confidentiels, exprimés en euros et ne sont pas soumis à la TVA (article 293B du CGI).

Tout retard du fait du CLIENT, notamment une transmission tardive ou de mauvaise qualité des documents nécessaires à la réalisation finale, libère le prestataire quant au délai.

Toute modification entraînant un changement ou un ajout de programmation, ou l'ajout de créations graphiques, fait l'objet d'un devis préalable soumis à tarification par ALKODA ON AIR.

Le dépassement des délais de livraison ne peut donner lieu à des dommages et intérêts, à retenue, ni à annulation des commandes en cours. Si le retard est exclusivement causé par ALKODA ON AIR, celui-ci s'engage à rembourser l'acompte versé (hors frais de déplacement et location de matériel) par mois de retard. ALKODA ON AIR ne peut en aucun cas être tenu responsable du retard de ses fournisseurs ou partenaires.

ALKODA ON AIR se réserve le droit de refuser une commande émanant d'un CLIENT pour lequel il existerait un litige concernant le règlement d'une commande antérieure.

Engagements réciproques

ALKODA ON AIR s'engage à exécuter la prestation selon les indications du CLIENT, sous réserve d'impossibilité d'ordre technique ou physique (accident, catastrophe naturelle, impossibilité physique du prestataire).

Si ALKODA ON AIR ne pouvait réaliser sa prestation, l'acompte serait intégralement restitué au CLIENT.

ALKODA ON AIR s'engage également à :

- Respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations fournies par le CLIENT et désignées comme telles.
- Ne divulguer aucune information sur les travaux et prestations réalisés pour ses clients.
- Restituer tout document fourni par le CLIENT à la fin de la mission.
- Signer un accord de confidentialité si le CLIENT le souhaite.

Ne seront pas considérées comme confidentielles les informations :

- qui sont à la disposition du public ;
- qui doivent être divulguées afin d'effectuer les formalités de dépôt prescrites par la loi.

Le CLIENT s'engage à :

- Ne pas détourner, copier ou utiliser les fichiers numériques fournis en dehors du champ d'application précisé dans le contrat ou le devis liant les deux parties.
- Considérer les clauses du contrat ou du devis signé entre les parties comme confidentielles ; à ce titre, elles ne peuvent être communiquées à des tiers non autorisés.

Conditions particulières relatives au tournage d'une vidéo

Pour la prise de vue vidéo, ALKODA ON AIR s'engage à déployer ses meilleurs efforts pour se conformer aux indications fournies par le CLIENT, sous réserve d'impossibilité d'ordre technique ou liée à l'existence de droits de propriété intellectuelle détenus par des tiers.

La priorité d'ALKODA ON AIR est de livrer à son CLIENT un film de qualité, mais certains éléments indépendants de sa volonté peuvent rendre les prises de vue difficiles. Par temps pluvieux ou orageux, par exemple, les prises de vue extérieures, aériennes et terrestres, peuvent être rendues impossibles, difficiles, voire dangereuses.

En cas de situation jugée dangereuse ou présentant un risque potentiel pour le cameraman ou son matériel, ALKODA ON AIR se réserve le droit d'interrompre momentanément ou définitivement les prises de vue.

Le CLIENT peut être sollicité pour obtenir les autorisations nécessaires dans les lieux publics. Si ALKODA ON AIR ne pouvait réaliser sa prestation, l'acompte serait intégralement restitué au CLIENT.

Annulation

Toute annulation est notifiée par courriel à contact@alkoda-onair.com et prend effet à la date de réception.

En cas d'annulation par le CLIENT, l'acompte versé reste acquis à ALKODA ON AIR à titre d'indemnité forfaitaire, couvrant les frais déjà engagés : réservation du personnel, réservation ou location du matériel, immobilisation des dates réservées.

En cas d'annulation du fait d'ALKODA ON AIR, l'acompte versé est intégralement remboursé au CLIENT sous 15 jours.

Droit à l'image

Le CLIENT s'engage à informer ses figurants et participants qu'ils seront filmés ou photographiés. Si certaines personnes ne souhaitent pas apparaître, le CLIENT s'engage à en informer ALKODA ON AIR au plus vite.

Il est préférable que le CLIENT leur fasse signer une autorisation de droit à l'image. ALKODA ON AIR s'engage à respecter les lois relatives au droit à l'image et à la propriété intellectuelle, en faisant signer si nécessaire des autorisations de diffusion et d'exploitation.

En cas de refus, ALKODA ON AIR ne peut être tenu responsable de la non-réalisation de la prestation dans son intégralité.

Droit de diffusion

Le produit vidéo est destiné à être diffusé exclusivement sur les médias définis sur le devis et la facture.

Toute diffusion ou exploitation commerciale ou assimilée sur le câble, la télévision, des bornes interactives ou tout média connu ou inconnu fait l'objet d'un contrat supplémentaire entre le CLIENT et ALKODA ON AIR.

ALKODA ON AIR décline toute responsabilité en cas de diffusion ou d'exploitation illicite du produit.

ALKODA ON AIR se réserve le droit d'utiliser les images issues de la prestation et de les diffuser sur son site internet et, si besoin, via des plateformes vidéo, dans un objectif de promotion de son activité.

En cas de refus, le CLIENT adresse un courriel à contact@alkoda-onair.com motivant son refus de diffusion.

Conditions de paiement

Les prix et conditions de règlement des prestations sont indiqués sur le devis du CLIENT. Le paiement se fait par virement bancaire.

Déclarés sous le régime de l'entreprise individuelle, les services d'ALKODA ON AIR ne sont pas soumis à la TVA (TVA non applicable, article 293B du CGI). Les devis et factures émis sont par conséquent nets de taxes.

Le montant de l'acompte dépend de la situation du CLIENT :

Client référencé

CLIENT ayant déjà réglé intégralement au moins une prestation auprès d'ALKODA ON AIR : acompte de 30 % à la signature du bon de commande, solde à la livraison.

Première collaboration

Acompte de 50 % à la signature du bon de commande. Pour les prestations réalisées le jour même (captation, live), le solde est réglé avant le début de la prestation ; à défaut, la prestation ne débute pas et l'annulation est réputée émaner du CLIENT. Pour les autres prestations, le solde est réglé à la livraison.

Les sommes versées d'avance le sont à titre d'acompte et non d'arrhes : la commande est ferme dès leur versement, aucune des parties ne pouvant se dédire.

Pénalités en cas de retard de paiement

En cas de retard de règlement, ALKODA ON AIR suspendra toutes les autres commandes en cours et pourra exercer le droit de rétention.

Toute somme non réglée à l'échéance entraîne, de plein droit et sans rappel, dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture : des pénalités de retard au taux de refinancement de la Banque centrale européenne majoré de 10 points, et une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, due par facture impayée (articles L441-10 et D441-5 du code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement réellement engagés dépassent ce montant, une indemnisation complémentaire peut être demandée sur justificatifs.

Modification

Toute demande de modification de la commande doit être formulée par écrit par le CLIENT avant le lancement de la production.

ALKODA ON AIR se réserve le droit de modifier ses conditions tarifaires en fonction de la demande de modification du CLIENT.

Tout travail engagé fait l'objet d'une facturation au CLIENT.

Aucune demande de modification ne peut être prise en compte après le lancement de la production.

En cas d'annulation par le CLIENT, les conditions de l'article « Annulation » s'appliquent.

Durant quinze (15) jours suivant la livraison de la vidéo, le CLIENT peut demander des modifications mineures : légère modification des plans, des titres, des musiques.

Les changements plus importants, nécessitant de refaire le montage en entier, font l'objet d'une nouvelle facturation.

Livraison

La prestation livrée est celle définie au devis : montage, durée, format et nombre de versions convenus. ALKODA ON AIR s'engage à livrer sa production dans le délai contractuel.

Il est convenu entre les parties que le règlement par le CLIENT de la totalité des honoraires vaut réception et acceptation définitive des prestations.

Réserve de propriété

Conformément aux dispositions de la loi n° 80-335 du 12 mai 1980, le transfert de propriété des prestations vendues n'interviendra qu'au complet encaissement de leur prix.

Tout défaut de paiement à l'échéance entraîne de plein droit la résiliation du contrat de vente.

Les pénalités applicables sont celles prévues à l'article « Pénalités en cas de retard de paiement ».

ALKODA ON AIR se réserve par ailleurs le droit, avec ou sans préavis, de suspendre toute livraison au CLIENT.

Le CLIENT supportera tous les frais engagés par ALKODA ON AIR pour le recouvrement des sommes dues.

Rushes et fichiers sources

Les rushes et fichiers sources (images brutes, projets de montage, éléments graphiques et sonores) ne font pas partie du livrable et restent la propriété d'ALKODA ON AIR.

Leur remise au CLIENT constitue une prestation distincte, faisant l'objet d'un devis spécifique. Elle couvre le temps d'export, le transfert et le support de livraison, ainsi que le droit d'utiliser et de remonter ces images dans le cadre défini à ce devis.

Les rushes sont conservés 3 mois après la livraison du projet.

Si le CLIENT souhaite une sauvegarde plus longue de ses données, il doit en faire la demande écrite à ALKODA ON AIR et s'acquitter d'une participation financière.

Passé ce délai, il ne sera plus possible de demander une copie de ces fichiers.

Droit de reproduction

Selon les articles L 335-1 à L 335-4 du code de la propriété intellectuelle, la reproduction des vidéos est interdite.

En cas de litige, seuls les tribunaux français sont compétents.